



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, à l'attention de M. le maire, F-94220 Charenton-le-Pont. Tél. (+33) 1 46 76 46 76. Fax (+33) 1 46 76 46 69.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.charenton.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.fr>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.charenton.fr>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.charenton.fr>.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

marché public de conception, réalisation, exploitation, maintenance (Crem) ayant pour objet l'amélioration et la garantie de la performance énergétique portant sur des bâtiments de la Ville de Charenton-Le-Pont, en application de l'article 73 du code des marchés publics.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux.

Conception et exécution.

Code NUTS .

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

marché public de conception, réalisation, exploitation, maintenance (Crem) ayant pour objet l'amélioration et la garantie de la performance énergétique portant sur des bâtiments de la Ville de Charenton-Le-Pont. L'objectif visé par la Ville de Charenton-Le-Pont dans le cadre du marché de performance énergétique est d'atteindre une réduction globale sur l'ensemble du parc d'au moins 15 % pour la consommation d'énergie finale tous usages.

Le titulaire assurera :

- la réalisation des études et de la conception des mesures d'efficacité énergétique nécessaires à l'atteinte des objectifs de performance définis dans le programme fonctionnel (en termes énergétique, environnemental, confort et santé des occupants, durabilité et qualité d'usage) ;
- la réalisation des travaux d'efficacité énergétique en respectant le niveau de service défini dans le programme fonctionnel. Le montant estimé des travaux pour l'amélioration énergétique devra correspondre aux capacités d'investissement de la Ville de Charenton-Le-Pont, qui ne poursuit pas d'objectifs de valorisation patrimoniale sur les bâtiments objets du présent marché ;
- l'exploitation et la maintenance (pilotage et maintenance de l'ensemble des équipements techniques (P2) sur le périmètre du marché - fourniture et gestion des stocks de l'ensemble des fournitures nécessaires à la maintenance des équipements techniques) ainsi que le gros entretien et le renouvellement/modernisation (P3) des équipements techniques, de façon à garantir la performance énergétique fixée contractuellement, pendant toute la durée du marché. Cet élément de mission intègre le suivi et le pilotage de la performance énergétique en application d'un protocole de mesure et vérification également convenu contractuellement.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45210000, 71000000, 71314200, 71314000, 71314300.

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

Valeur : 4 646 091,67 euros.

Hors TVA.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Dialogue compétitif.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. 1. coût global de l'offre (valeur actualisée nette (van) totale des contributions publiques). Pondération : 50.

2. 2. objectif de performance. Pondération : 30.

3. 2.1. niveau d'engagement de performance énergétique (réduction des consommations globales, méthodologie et précision des calculs d'économie d'énergie, cohérence générale du programme de travaux pour tenir l'engagement, rigueur et pertinence de la démarche de mesure et de vérification : moyens techniques et organisationnels). Pondération : 70.

4. 2.2. performance en matière de développement durable environnementale (impact en termes d'émission de co2, introduction d'énergie renouvelables et de récupération, démarche environnementale dans la réalisation des travaux). Pondération : 30.

5. 3. qualité globale des prestations. Pondération : 20.

6. 3.1. qualité des prestations d'exploitation (qualité et mise en oeuvre de la maintenance : organigramme, ressources, compétences), gamme de maintenance, plan de ger, outils de suivi et de pilotage, prestation de sensibilisation/formation). Pondération : 50.

7. 3.2. qualité de la conception (innovation technologique, pertinence des choix technologiques, non tarissement du gisement d'économie d'énergie, qualité des matériaux et matériels,) et adaptation du programme au besoin de la ville (prise en compte de la vétusté, travaux facilitant l'exploitation ultérieure, traitement des problématiques d'exploitation). Pondération : 40.

8. 3.3 planning d'exécution pour garantir les objectifs de performance (cohérence du planning des travaux avec la contrainte du maintien de l'activité, échéancier de réception des ouvrages). Pondération : 10.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

MPPE01.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Oui.

Avis de marché

Numéro de l'avis au JO : 2014/S 145-260011 du 31/07/2014.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ n° : MPPE01

INTITULÉ : marché public de conception réalisation exploitation maintenance ayant pour objet l'amélioration et la garantie de la performance énergétique portant sur des bâtiments de la Ville de Charenton-le-Pont

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

22 juillet 2015

V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 0

V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

CRAM SAS, 203 rue Demidoff, F-76083 Le Havre Cedex. Tél. (+33) 2 35 24 25 26. Fax (+33) 2 35 24 10 72.

V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale finale du marché :

Valeur : 4 646 091,67 euros. Hors TVA.

V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

A. Suite de la description du marché :

Les travaux d'amélioration porteront prioritairement sur les équipements (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, climatisation, éclairage, Gtc/Gtb, etc.) et accessoirement sur le bâti (clos, couvert, ouvertures).

Le titulaire sera également chargé de la formation et de la sensibilisation des agents techniques et utilisateurs concernés par la performance énergétique des immeubles compris dans l'objet du marché et déploiera un programme adapté à l'atteinte et au maintien des objectifs d'amélioration de la performance énergétiques.

La gestion de l'approvisionnement énergétique (P1) est conservée par le pouvoir adjudicateur pour l'ensemble des sites.

Le marché est conclu pour une durée de 84 mois reconductible de manière expresse une fois pour une période de douze mois. Sa durée totale ne peut donc excéder 96 mois. Le marché est un marché à tranches conditionnelles conformément aux dispositions de l'article 72 du code des marchés publics, composé :

- d'une tranche ferme, relative à l'étude, la mise en oeuvre, l'exploitation maintenance, le gros entretien et le renouvellement/modernisation et la garantie des solutions d'amélioration énergétique des 54 bâtiments du patrimoine de la Ville de Charenton-Le-Pont ;

- de 7 tranches conditionnelles relatives chacune à l'exploitation maintenance, le gros entretien et le renouvellement/modernisation et la garantie de performance énergétique d'un bâtiment du patrimoine communal de la Communauté de Communes Charenton-Saint-Maurice susceptible d'intégrer en cours de marché le patrimoine communal:

- tranche conditionnelle no1 : Salle Camille Claudel
- tranche conditionnelle no2 : Ateliers Pierre Soulages
- tranche conditionnelle no3 : Médiathèque de Bercy
- tranche conditionnelle no4 : Médiathèque Des Quais
- tranche conditionnelle no5 : Conservatoire Navarra
- tranche conditionnelle no6 : Musée Art et Liberté
- tranche conditionnelle no7 : Théâtre des 2 Rives.

B. Prix du marché :

Pour les quatre-vingt-quatre mois :

- Prix de la tranche ferme : 4 190 936,67 euros (H.T.) soit 5 029 124 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°1 : 13 540 euros ht, soit 16 248 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°2 : 19 110 euros ht, soit 22 932 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°3 : 20 387 euros ht, soit 24 464,40 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°4 : 9 278 euros ht, soit 11 133,60 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°5 : 22 260 euros ht, soit 26 712 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°6 : 20 397 euros ht, soit 24 476,40 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle n°7 : 90 491 euros ht, soit 108 589,20 euros (T.T.C.)

Pour la période de reconduction annuelle :

- Prix de la tranche ferme : 233 196 euros ht, soit 279 835,20 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 1 : 1 727 euros (H.T.) soit 2 072,40 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 2 : 2 595 euros (H.T.) soit 3 114 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 3 : 2 738 euros (H.T.) soit 3 285,60 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 4 : 1 127 euros (H.T.) soit 1 352,40 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 5 : 2 985 euros (H.T.) soit 3 582 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 6 : 2 751 euros (H.T.) soit 3 301,20 euros (T.T.C.)
- Prix de la tranche conditionnelle 7 : 12 573 euros (H.T.) soit 15 087,60 euros (T.T.C.)

C. Le marché public est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2 septembre 2015.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 145 A, annonce n° 148 du 31 juillet 2014.

Parution n° : 145 B, annonce n° 334 du 31 juillet 2014.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale no8630, F-77008 Melun
Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale no8630, F-77008 Melun
Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

2 septembre 2015.